

Pourquoi accueillir des éoliennes sur votre territoire ?

Le GIEC Normand alerte sur le fait qu'en 50 ans (1970-2020), la température annuelle de l'air moyenne a déjà augmenté de 1,8°C. Il s'agit d'un chiffre supérieur au réchauffement déjà observé en France (+1,7°C) et dans le monde (+1,1°C). De plus, à l'échelle nationale, le scénario tendanciel indique un réchauffement de +3,8°C à l'horizon 2100.

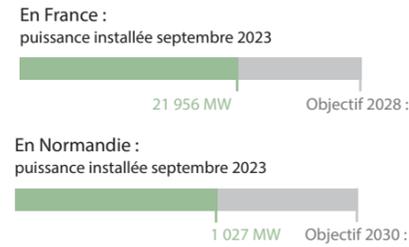
L'État français s'engage à réussir une transition vers un bouquet énergétique plus équilibré sur son territoire. Cela passe par une diversification du mix électrique français avec le développement d'un éventail d'énergies renouvelables (éolien, solaire, biomasse...) reconnues comme prédictibles, contrôlables et compétitives. En ce qui concerne l'énergie éolienne terrestre, le diagramme ci-contre montre les objectifs nationaux fixés à horizon 2028 par la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie.

Approuvé en 2020 par le Préfet de Région, le SRADET Normand (Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires) mentionne des objectifs à la hauteur des enjeux climatiques.



L'objectif n° 70 du Giec Normand est de produire et stocker de l'énergie à partir de ressources renouvelables, et développer des réseaux adaptés. Ainsi, pour atteindre l'objectif régional de 1 800 MW raccordés en 2030, la puissance raccordée devrait être augmentée d'environ 40%.

Plus d'infos sur les résultats du GIEC Normand.



Un parc éolien présente de nombreux avantages pour votre territoire



Source de retombées économiques, fiscales et locatives.



Source de diversification et d'indépendance énergétique.

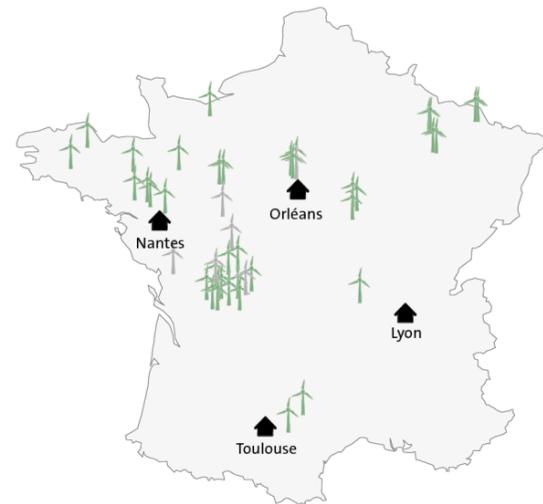


Production d'énergie propre à partir d'une ressource inépuisable.

Accueillir un projet éolien sur votre territoire, c'est être un acteur local de la transition énergétique et générer de l'activité et des revenus locaux.

ABO Wind en France

Avec son équipe de 180 personnes, ABO Wind développe des projets éoliens et photovoltaïques sur tout le territoire français depuis 2002.



Contacts

Responsable du projet
Doniphan HIRON
Tél. : 06 74 96 93 85
doniphan.hiron@abo-wind.fr

Agence de Nantes
Immeuble Sky Home - 2, rue André Tardieu
44 200 Nantes

Responsable communication du projet
Anne-Cécile COTARD
anne-cecile.cotard@abo-wind.fr

ABO Wind
 www.abo-wind.com/fr

ABO
WIND

Tournés vers le futur

Projet éolien de la plaine de Coqueréaumont



Bulletin d'information - Mars 2024

Ce bulletin d'information a pour objectif de vous présenter notre démarche d'étude et de développement d'un parc éolien sur le territoire des communes du Torp-Mesnil et de Saint-Laurent-en-Caux.

Focus : Loi accélération des énergies renouvelables (EnR) & Partage de la valeur

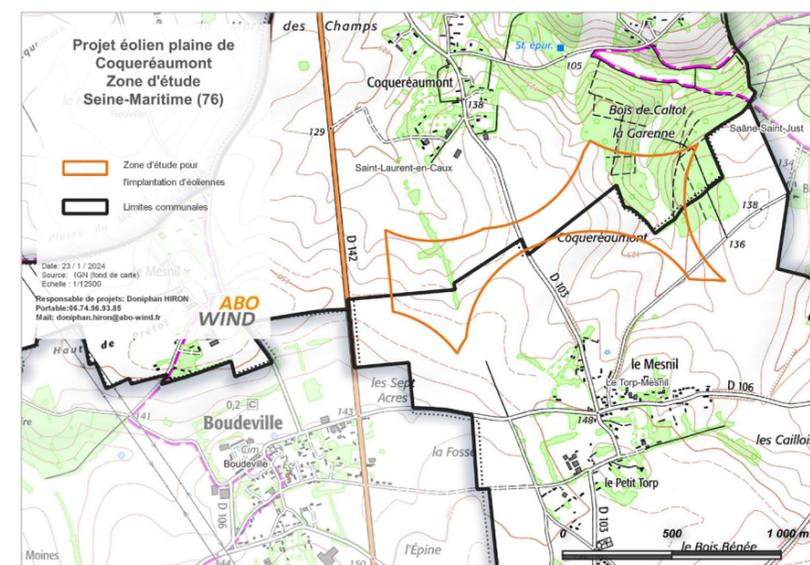
La loi d'accélération des EnR, promulguée le 10 mars 2023, permet aux projets EnR développés sur le territoire de financer des projets portés par les communes ou la communauté de communes.

Dans l'attente des décrets d'application, les principales thématiques éligibles sont :

- en faveur des ménages pour lutter contre la précarité énergétique ;
- en faveur de la transition énergétique ;
- adaptation au changement climatique ;
- sauvegarde / protection de la biodiversité.

Localisation du projet

La zone d'étude résulte d'une analyse du potentiel éolien à l'échelle de la Communauté de Communes Plateau de Caux-Doudeville-Yerville en tenant compte des différentes contraintes techniques et environnementales du territoire. Les critères sont réunis pour envisager l'élaboration d'un projet de parc éolien :



- Une distance minimale de 500 mètres de toute habitation.
- Une bonne exposition aux vents dominants.
- Une compatibilité avec les procédures aéronautiques gérées par l'Aviation Civile et l'Armée de l'Air.
- Plusieurs accès envisageables sur la zone.
- La possibilité de raccordement électrique sur différents postes alentours.
- Aucune contrainte majeure liée à l'environnement ou à la réglementation.
- Aucune contre-indication réhibitoire n'a été émise par les administrations de l'État (voir chronologie - 2021).

La zone d'étude, en orange sur la carte, s'étend de part et d'autre de la plaine de Coqueréaumont, à cheval entre les communes du Torp-Mesnil et de Saint-Laurent-en-Caux. Ce secteur permet d'envisager l'installation d'un parc de 2 à 3 éoliennes.

ABO
WIND

2021

- Préconsultation des administrations et institutions (Armée, Aviation civile, Météo France, Agence Régionale de Santé, etc.).
- Premiers échanges avec les élus du Torp-Mesnil.

2022 - 2023

- Rencontre des propriétaires fonciers et exploitants agricoles de la zone d'étude.
- Approfondissement de la discussion avec les élus des deux communes.

Les prochaines étapes (dates prévisionnelles) :

2024

- Février : Installation du mât de mesure de vent.
- Lancement des études (vent, biodiversité, paysage, acoustique...).

2025 - 2026

- Réception des analyses de la zone d'étude.
- Définition du nombre d'éoliennes, du modèle et de leur positionnement sur la zone.
- Constitution et dépôt du dossier de demande d'autorisation environnementale en Préfecture.

2027 - 2028

- Instruction de la demande par les services de l'Etat.
- Enquête publique.
- Autorisation Préfectorale.

2029

- Financement.
- Chantier de construction et de raccordement du parc éolien.
- Mise en service du parc éolien en vue d'une exploitation d'environ 20 à 25 ans.
- Démantèlement ou renouvellement du parc éolien en fin de vie.



La mesure du vent : un préalable à tout projet

Une analyse fine du gisement éolien est nécessaire pour adapter au mieux le projet à l'ensemble des contraintes techniques, environnementales et économiques.

Pour permettre de connaître la ressource en vent sur le site étudié, un mât est installé pendant environ 2 années, sur lequel sont disposés plusieurs appareils de mesure (anémomètres, girouettes, etc.) positionnés à diverses hauteurs.

Les données récoltées permettent d'établir un profil des vitesses, des directions et des fréquences des vents sur le site, quelles que soient les saisons ou les conditions météorologiques. Elles sont ensuite corrélées avec d'autres données mesurées via des satellites ou via des stations Météo France proches, afin d'obtenir les estimations les plus fiables possibles sur le long terme.

Ces données contribueront à déterminer le gabarit et le modèle d'éolienne le plus adapté au site, l'éloignement à prévoir entre les éoliennes pour limiter les turbulences dues aux effets de sillage, ainsi que la quantité d'électricité qui pourra être produite par les futures éoliennes.

Des systèmes d'écoute des ultrasons émis par les chauves-souris sont aussi disposés sur le mât. L'analyse de ces données permettra d'adapter le fonctionnement des éoliennes à l'activité des chauves-souris en altitude.

D'une hauteur de 140 mètres, le mât de mesure sera installé sur une parcelle agricole. Son montage se réalisera en seulement quelques jours. Tout d'abord, des plaques métalliques sont enterrées à l'aide d'une pelle mécanique, sur lesquelles s'accrocheront les haubans. Ensuite, des tronçons de mât en treillis métallique sont montés les uns après les autres à l'aide d'une potence homologuée et d'un treuil de sécurité.



Méthodologie de conception du projet

Fruit de deux années d'études et de concertation, un parc éolien se réalise après des études techniques, environnementales et paysagères approfondies. ABO Wind s'entoure de nombreux spécialistes pour travailler à l'élaboration et à la construction de ses parcs : bureaux d'études externes reconnus et indépendants, associations naturalistes, acteurs locaux, entre autres. Une équipe projet est constituée en vue de concevoir un projet adapté au territoire et à ses enjeux.



Vent

- Mesurer les vitesses, directions et fréquences de vent sur le site.
- Adapter les plans de bridages acoustiques selon les mesures de vent.
- Evaluer l'énergie produite par le parc.

Faune et Flore

- Réaliser un inventaire des espèces présentes et des différents milieux naturels.
- Adapter l'implantation des éoliennes en fonction des enjeux identifiés pour préserver les espèces et milieux fragiles.

Acoustique

- Établir un état initial de l'environnement sonore.
- Choisir l'éolienne adaptée.
- Définir les éventuels plans de bridages permettant de garantir la tranquillité des riverains dans le respect de la réglementation acoustique sur l'éolien.

Paysage

- Réaliser des photomontages pour visualiser le projet et comparer les différents scénarios d'implantation.
- Etudier les perceptions de l'implantation depuis les lieux de vie et depuis les sites patrimoniaux et touristiques.

Le choix du scénario, l'étude d'impacts et les mesures



A ce jour, l'emplacement, le nombre et le type d'éolienne ne sont pas encore connus. Les préconisations des bureaux d'étude et des services de l'Etat permettront de déterminer le meilleur scénario d'implantation possible.

Ensuite, selon la démarche Eviter-Réduire-Compenser, des mesures permettant de réduire et de compenser certains impacts résiduels pourront être définis localement, en concertation avec le territoire.

La communication tout au long du projet

ABO Wind a particulièrement à cœur d'apporter une information claire et transparente tout au long du projet. De cette bonne information naît une meilleure compréhension des tenants et aboutissants du projet. Cela se fait par la distribution de bulletins d'information, comme celui-ci, et par l'organisation de moments d'échanges directs avec ABO Wind.

Ces derniers auront pour objectif de répondre aux interrogations de chacun, de recueillir les remarques et d'apporter des précisions sur l'avancement du projet. Des actions de communications sont organisées à chaque étape clé du projet.

Le responsable du projet se tient également à votre disposition pour échanger sur ce projet. Ses coordonnées se trouvent en dernière page de ce bulletin.

De plus, une page web dédiée au projet sera accessible depuis le lien suivant :

www.abo-wind.com/fr > Zone d'information > Nos projets > Normandie > Projet éolien de la plaine de Coqueréaumont